anaxis

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DIVERSIFIED BOND OPP. 2025

Pour un investissement en dollar – Part U1 – ISIN FR0013330735 Anaxis Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectif. Cette catégorie de parts a pour objectif de réaliser à l'échéance du 31 décembre 2025 une performance annualisée de 5,5%. L'objectif de gestion tient compte des frais courants, de l'estimation du risque de défaut et du coût de la couverture de change. Il est fondé sur des d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement et ne comprend pas l'intégralité des cas de défaut.

Objectif d'investissement durable. La gestion vise à contribuer de manière significative aux objectifs de l'Accord de Paris en réduisant l'intensité carbone du portefeuille de 7,5% par an en moyenne, par rapport à un niveau de référence fixé fin 2018.

Stratégie. L'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire utilisant principalement des obligations d'entreprise.

Le fonds investit majoritairement en obligations spéculatives à haut rendement, ou considérées comme de qualité équivalente par le comité de gestion, ce qui implique un risque de crédit potentiellement élevé. Le portefeuille est constitué en tout ou partie de titres libellés en euro. Les autres devises utilisées sont des devises librement convertibles des pays développés. Après couverture, l'exposition de change est maintenue en-dessous de 5%.

La gestion repose avant tout sur une analyse fondamentale approfondie des émetteurs, ainsi que sur la construction d'une allocation diversifiée à partir de titres individuels sélectionnés pour leurs mérites propres.

Le fonds peut réaliser des placements sous forme de dépôts à terme dans la limite de 50% de son actif. La sensibilité obligataire du portefeuille peut évoluer dans une fourchette de 0 à 7. Elle aura tendance à décroitre à l'approche de l'échéance du fonds.

Au plus tard le 31 décembre 2025, le fonds sera géré en monétaire en référence au taux moyen du marché monétaire. Le fonds optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

Facteurs de durabilité. En premier lieu, une politique d'exclusion sectorielle permet d'écarter les activités suivantes : énergies fossiles, nucléaire, emballages en plastique, engrais et pesticides, armement, tabac, OGM non thérapeutiques.

En second lieu, des notes sont attribuées aux émetteurs concernant l'environnement, les questions sociales et la gouvernance. Parmi les critères environnementaux, on compte l'engagement dans une politique crédible de réduction des émissions selon une approche centrée sur les *meilleurs efforts*. Par ailleurs, la sélection des émetteurs porte une attention particulière à la préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau.

Parmi les critères sociaux, on compte les liens avec des gouvernements autoritaires, l'implication dans des controverses ou encore le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Pour la gouvernance, le point de vue est celui du créancier. Des critères comme la transparence financière ou la légitimité des relations intragroupe sont importants. L'analyse couvre au moins 90% du portefeuille et exclut au moins un émetteur sur cinq.

Les principales limitations méthodologiques de l'approche concernent la disponibilité et la qualité des données, l'utilisation d'hypothèses et de prévisions, ou encore l'incertitude concernant le comportement des sociétés et le respect de engagements pris.

Modalités de souscription et de rachat. La valeur liquidative est quotidienne. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés au plus tard à 12h00 chez BNP Paribas Securities Services et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain, soit à cours inconnu.

Affectation du résultat. Capitalisation.

Recommandation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'échéance du 31 décembre 2025.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

Ce niveau de risque intermédiaire s'explique par l'investissement en obligations privées de diverses qualités de crédit, ainsi que par une exposition au mouvement général des taux d'intérêt.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette part n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : Risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du fonds, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	1%

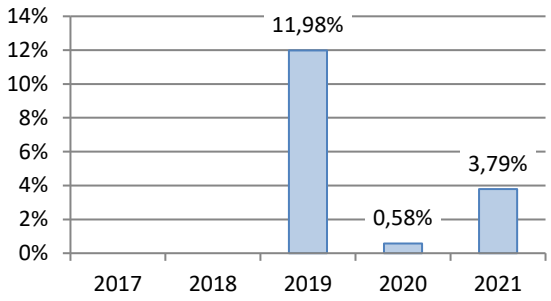
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourra payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,45% TTC

Ce pourcentage des frais courants est une estimation. Il peut varier d'un exercice à l'autre et ne comprend pas les frais d'intermédiation, excepté dans le cas des frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section correspondante du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.anaxis-am.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les parts U1 sont libellées en dollar américain.

Les frais courants sont pris en compte dans le calcul des performances mais les commissions d'entrée et de sortie éventuellement prélevées ne le sont pas.

Informations pratiques

Le dépositaire est BNP Paribas Securities Services. Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.anaxiscapital.com. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité d'Anaxis Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.anaxiscapital.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.